

CONSEIL GENERAL DU 8 OCTOBRE 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Par la présente et pour faire suite à l'acceptation du préavis de l'agrandissement du collège de la Pra phase 2 du 21 juin 2022, nous avons le plaisir de vous apporter ici quelques informations concernant l'avancement des travaux depuis le dernier conseil du mois de mars

Informations et avancement des travaux :

- 1) Début des travaux de la place de jeux
- 2) Création de l'îlot au milieu de la cours pour y accueillir des arbres
- 3) Fin de la pose de la façade métallique pour la salle de gym
- 4) Crépi et pose de la couleur de la façade de l'école
- 5) Pose des stores
- 6) Esthétisme des murs en béton de type 4
- 7) Début de la pose de la menuiserie dans les classes
- 8) Coulage de la chape dans l'UAPE
- 9) Début de la pose de la menuiserie dans l'UAPE
- 10) Pose des faïences dans les WC de l'école
- 11) Idem dans la salle de gymnastique
- 12) Début de la pose de la cuisine de l'UAPE
- 13) Pose de la faïence dans la cuisine de l'UAPE
- 14) Début des poses des appareils sanitaires dans l'école
- 15) Pose des faux plafonds dans les classes
- 16) Peinture des faux plafonds
- 17) Début de la pose des faux plafond métalliques dans les salles de douche
- 18) Montage des faux plafonds dans la salle de gymnastique pour commencer la pose de la menuiserie dans la salle de gymnastique
- 19) Déplacement du trottoir pour finition des travaux à l'ouest de la salle de gymnastique
- 20) La cours de la récréation sera bitumée, comme prévu pendant les vacances scolaires d'octobre
- 21) La place de jeux sera peaufinée au printemps 2025
- 22) Le bâtiment de l'école sera terminer dans les temps, soit à fin novembre 2024
- 23) Le bâtiment de la salle de gymnastique sera terminé autour du 20 décembre 2024

Enfin et pour rappel, le chantier n'est pas accessible à tout à chacun, en cas de questions, de problèmes ou autre, la Municipalité se tient à votre disposition

Je vous remercie pour votre attention et bien entendu la Municipalité se tient à votre disposition en cas de questions

Pour le conseil général du 8 octobre 2024/FD